

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 18

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des voyages scolaires, 1898. — Edmond Demolins. L'éducation nouvelle. L'école des Roches. — Dr Albert Mathieu, etc... Archives internationales d'hygiène scolaire. 1^{er} vol., 1^{er} cahier, 1905, — Dr Gustave Le Bon. Psychologie de l'éducation, 1904. — M. Jost. Annuaire de l'enseignement primaire. Année 1906, 1896-1901-1902-1903-1904 et 1905. — Jean Blaize. L'art de dire dans la lecture et la récitation, dans la causerie et le discours, 1903. — L'auteur des Paillettes d'or La vie au pensionnat. — Idem. La vie après le pensionnat, 1^{er} vol. : La jeune fille et la famille ; la jeune fille et la paroisse, 1902. — 2^{me} volume : La jeune fille et le monde, 1904. — Ernest Conton. Ecoles nouvelles et Land-Erziehungsheime. Etude programme.

II

Charles Démia et les origines de l'enseignement primaire, par Gabriel Compayré, 1 vol. in-18 raisin, broché, 90 cent. Paris, librairie Paul Delaplane. — Cette nouvelle étude de M. Compayré est consacrée à un prêtre éducateur du XVII^{me} siècle. Jusqu'à ce jour, le nom de Démia était peu connu parce que son champ d'activité était limité à une province française, mais il est intéressant de constater, dit l'auteur, quels furent, il y a trois siècles, les premiers efforts tentés pour organiser l'enseignement primaire par un catholique ardent et avisé. Démia, issu comme saint Jean-Baptiste de la Salle d'une famille riche, s'est dépouillé comme lui de son patrimoine pour en faire don aux écoles. Il fut le créateur des Petites-Ecoles de Lyon, destinées à recevoir les enfants des deux sexes. Son œuvre, commencée en 1665, se poursuit jusqu'en 1689, année où il mourut à Fourvières, à l'âge de 53 ans.

Il faut savoir gré à M. Compayré d'avoir fait revivre la belle figure d'un éducateur dont la vie et l'œuvre méritaient d'être tirées de l'oubli.

L'auteur a l'art de laisser parler les hommes dont il raconte brièvement la vie ; il sait habilement analyser un système d'éducation et y rattacher les tendances générales d'une époque. Très compétent en matière de pédagogie, comme chacun le sait, M. Compayré s'égare parfois quand il apprécie les idées théologiques de son auteur.

J. D.

Chronique scolaire

France. — Dans un rapport sur le budget de l'Instruction publique de 1905, M. Massé a émis l'idée de la suppression des écoles normales primaires qui existent dans chaque département. Les élèves aspirants instituteurs feraient dès lors leurs études dans les lycées et les collèges d'enseignement secondaire.

Le projet a rencontré, comme on devait s'y attendre, des partisans convaincus et des adversaires déterminés. Les arguments de ces derniers n'ont pas arrêté M. Massé, qui persiste à croire que pour les maîtres de l'enseignement primaire il y aurait avantage à ce qu'ils fussent formés par les maîtres des lycées et des collèges. « Si, en tout cas, dit-il, l'administration

hésite à se prononcer en faveur d'un système qui n'a pas encore fait ses preuves, il semble qu'il serait possible de tenter l'expérience et de réunir au moins dans un département les élèves de l'école normale et ceux du lycée. Les discussions les plus passionnées ne sauraient faire faire désormais un pas à la question ; tenter l'expérience, au contraire, c'est le meilleur moyen de mettre en lumière les inconvénients et les avantages du système préconisé. »

Angleterre. — Catholiques et protestants sont en lutte, en Angleterre, sur l'importante question de l'éducation religieuse de la jeunesse dans les écoles. Pie X a adressé à ce sujet une lettre à Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dans laquelle le Pape déclare l'intérêt qu'il prend à la grave question dont se préoccupent les catholiques anglais. Il félicite les fidèles et le cardinal-archevêque, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, ont mis une très grande ardeur à défendre leurs écoles.

Les catholiques d'Angleterre, surtout ceux qui écrivent dans les livres et dans les journaux, doivent lutter, guidés par leurs évêques, pour le maintien de l'éducation religieuse des jeunes gens. Pour la réussite définitive de cette noble cause les catholiques anglais seront aidés par l'approbation et la bonne volonté de nombre de gens qui ne partagent pas notre foi. Pie X termine son exhortation en consolant spécialement les membres du clergé, qui n'épargnent ni efforts, ni dérangement pour tenter de sauver leurs écoles catholiques, et les maîtres et les maîtresses qui, avec beaucoup de peines et de déboires, remplissent si admirablement les devoirs de leur très noble office.

Valais. — Dans sa séance du 24 octobre dernier, le Grand Conseil a décidé d'examiner dans la session de novembre le projet de loi sur l'instruction primaire. La commission chargée d'étudier ce projet avait proposé la non entrée en matière, estimant que la nouvelle loi devrait embrasser non seulement l'enseignement primaire, mais encore l'enseignement moyen et supérieur.

M. Burgener, chef du Département de l'Instruction publique, qui avait peut-être en mémoire le sort du code scolaire neuchâtelois, n'a pas été de cet avis. Il a prié, au nom du Conseil d'Etat, l'assemblée législative de ne pas retarder davantage l'examen de cette question, qui est à l'ordre du jour depuis bientôt 10 ans. Le Conseil d'Etat a donc proposé de légiférer d'abord sur l'organisation de l'instruction primaire, qui est obligatoire, puis viendra le tour de l'enseignement secondaire et moyen, qui est facultatif.

Neuchâtel. — La réunion annuelle des inspecteurs et inspectrices scolaires de la Suisse romande a eu lieu à Neuchâtel, le 4 novembre. M. Fallet, de Neuchâtel, a présenté un rapport sur l'enseignement du chant au cours inférieur de l'école primaire. La conférence de 1906 aura lieu à Genève.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé : M. Joseph Jungo, à Saint-Aubin, instituteur à Villarsiviriaux. — M^{lle} Marie Savio, à Romont, institutrice à l'école des filles de Massonnens. — M. Joseph Page, à Neyruz, instituteur à l'école de Magnedens. — M. Maurice Déferrard, à La Rougève, instituteur à l'école des garçons de Porsel. — M. Oscar Thierrin, de Cheiry, instituteur à l'école de Montbrelloz.

Adieu !

*Adieu les frissons, les caresses
Du zéphir pénétrant et doux ;
Des jours gais, adieu les ivresses :
Novembre arrive au rendez-vous....*

*Dans son cortège de nuits sombres,
De frimas, de brouillards confus,
Si bien que l'on dirait les ombres
Tristes de ceux qui ne sont plus !...*

*Adieu les chansons dans la haie,
Les gazouillis dans la forêt ;
Tout ému l'oiselet s'effraie,
Il n'a plus de voix le pauvret !*

*Adieu petit ruisseau qui rêve,
Flânant sous les buissons fleuris ;
Bientôt la glace sur ta grève
Longtemps étouffera tes ris !*

*Adieu les refrains au village,
Le soir, sous le ciel azuré,
Quand dans l'air attiédi surnage
Des foins l'arôme évaporé...*

*Adieu gentils pasteurs ! La plaine
N'entendra plus vos cris joyeux ;
Le vieux et paternel domaine
Dormira sous le ciel brumeux !*